



S Commune de Soral



Les autorités

Maire
M. Jean-Claude Egger
Adjoint
Mme Maria Claret, M. Raoul Florez
Conseil municipal
Il est composé de 11 membres
et est présidé par M. Egger

Population

715 habitants
Rang: 41^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

137 emplois
Secteur primaire: 27,6%
Secteur secondaire: 2,3%
Secteur tertiaire: 70%
Rang: 32^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public: 91,2%
Enseignement enfantin et primaire: 38,2%
Cycle d'orientation: 16,2%
Niveau secondaire et tertiaire: 22,8%
Enseignement privé: 8,8%
Rang: 41^e commune du canton sur 45

Les surfaces

- Agricole: 83,3%
- Habitable: 12,6%
- Boisée: 4,1%
- Surface improductive: 0%

Rang: 35^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

46 centimes

Mairie

23, route du Creux-de-Boisset
1286 Soral
Tél. 022 756 18 43
Fax 022 756 28 02
E-mail: info@soral.ch
www.soral.ch

Horaires

Lundi de 13 h à 17 h 30
Mercredi de 15 h à 17 h
ou sur rendez-vous

Services communaux

Protection civile

M. Jérôme Pochat, chef local

Gendarmerie

Poste de Lancy-Onex
55, route du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 427 95 70
Fax 022 793 42 60

Service du feu

Cap Julien Dirrig
10, route des Mangons
1286 Soral
Tél. 022 756 06 09
Secrétaire-comptable
M. Daniel Fontaine

Armoiries

Les armoiries de Soral se lisent: «de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur». Ces armes furent approuvées par le Conseil d'Etat le 3 juin 1924 après avoir été adoptées par le Conseil municipal le 17 mai 1924. Ce sont celles de la famille éteinte de Rougemont, qui posséda aux XIII^e et XIV^e siècles le fief de ce nom, dans lequel était compris le village de Soral. Son château s'élevait au lieu-dit Rougemont. La commune de Soral se forma lors de la séparation d'avec Laconnex, en application de la loi du 9 novembre 1850.

La commune en bref: Soral, commune essentiellement rurale, préserve sa qualité de vie tout en poursuivant un développement raisonnable et naturel.

Soral d'hier et d'aujourd'hui

Il y a toujours eu une petite contestation entre Soral et Chancy, qui prétendent toutes les deux être la commune la plus méridionale du canton. Puisqu'on a dû concéder à Chancy le «mérite» d'être à l'extrême limite occidentale de toute la Suisse, laissons donc à Soral le droit de revendiquer l'autre «médaille»: celle qui récompense l'agglomération genevoise la plus au sud. C'est si vrai que certains de nos habitants – au chemin de Placet – devaient, pour entrer dans leur maison, avant la modification de frontière, outrepasser de quelques mètres deux bornes marquant la frontière avec la France! Soral, c'est aussi ses armoiries, un lion d'or sur fond rouge, et ses vignes. Du doré et du pourpre, il y en a assurément chaque année, lorsque arrive le mois d'octobre et la quinzaine des vendanges.

Soral est un village bien groupé, possédant une vie culturelle et sportive très active, grâce notamment aux nombreuses sociétés locales, parmi lesquelles les jeunes Dames Paysannes, l'amicale des sapeurs pompiers, la Chorale de «La Feuillée» et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour une fête de la Saint-Jean ou une kermesse. En somme une population solidaire, moins de 750 habitants qui se connaissent presque tous et apprécient les occasions de fraterniser et de festoyer.

Une particularité pittoresque: à Soral, la plupart des autochtones s'appellent soit Dupraz, soit Fontaine. De 1948 à nos jours, pas moins de six maires se sont succédé. Deux d'entre eux seulement ne se nommaient ni Dupraz, ni Fontaine. Actuellement, le maire s'appelle Egger... et il a épousé une Dupraz! Mentionnons encore une histoire d'eau, qui est importante à

Soral. Longtemps il n'y eut pas de raccordement au réseau public. Les fontaines alimentées par des sources étaient alors nombreuses dans le village, faisant office d'abreuvoirs ou de lavoirs. La plus remarquable de celles qui subsistent de nos jours est sans doute la plus grande du canton, avec ses cinq bassins recouverts d'un toit pour le relatif confort des lavandières d'antan.

Raoul Florez, adjoint



La fontaine de Soral

Entre vignes et champs

Situé dans la verdure entre vignes et champs, Soral compte de nombreux viticulteurs et agriculteurs parmi ses habitants. C'est ainsi que l'on peut y acheter des produits multiples chez le producteur: du vin, des alcools forts, de la bière artisanale, des œufs, des fruits et légumes, etc. En revanche, il n'y a pas un seul magasin! Soral possède toutefois deux restaurants, connus depuis des générations: le Café Fontaine et celui de l'Écu de Genève. On regrette encore le café «Chez Renée», qui n'existe plus depuis quelques années. Mais il y en a pour tous les goûts dans les restaurants actuellement bien fréquentés, de la cuisine traditionnelle jusqu'aux mets très recherchés.



Le clocher de l'église

Bien que de taille modeste, le village de Soral est bien doté en terme de bâtiments publics. On dénombre ainsi la mairie avec sa salle communale et son carnotzet convivial; une église, une école enfantine et primaire, un restaurant scolaire et leur cour respective; un parc, situé derrière ces bâtiments, doté d'un petit terrain de football pour les juniors et d'un terrain pour la pratique du basketball, ainsi qu'une place de jeux, qui en font des endroits de rencontre agréables pour les habitants et les visiteurs; le petit bâtiment du club de tennis avec ses deux courts. Enfin, Soral a la chance d'avoir un établissement médical social, l'EMS «La Champagne». Dans le canton, Soral est connu pour ses manifestations culturelles et sociales tout au long de l'année. Organisées par des sociétés dynamiques, elles reçoivent souvent le soutien de la mairie. Un vrai défi occupe depuis des années le maire, l'exécutif, le Conseil municipal et les habitants: comment trouver des solutions pour garantir la sécurité des Soraliennes et Soraliens sur la route, en particulier celle des enfants, et permettre un trafic frontalier «raisonnable» tout en assurant le trafic agricole. Des

aménagements provisoires sont installés à titre d'essai depuis quelque temps sur le tronçon allant de la route de Rougemont jusqu'à celle des Mangons (douane de Soral I) pour une période de huit mois. Un bilan sera établi et transmis à la direction générale de la mobilité (DGM). S'il est positif, une demande d'autorisation sera déposée auprès du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

Jusqu'à aujourd'hui, Soral a réussi sa politique d'intégration des nouveaux habitants, car l'évolution se fait de manière raisonnable et naturelle. Dans le souci d'offrir aux jeunes du village la possibilité de pouvoir rester dans la commune, le Conseil municipal a acheté dernièrement une propriété qui, dans un avenir proche, sera développée avec la construction de plusieurs appartements. Enfin, le développement durable n'est pas oublié, preuve en est la nouvelle déchetterie. La volonté de préserver une qualité de vie est réelle chez les autorités et les habitants de Soral, elle motive leur engagement.

Maria Claret, adjointe